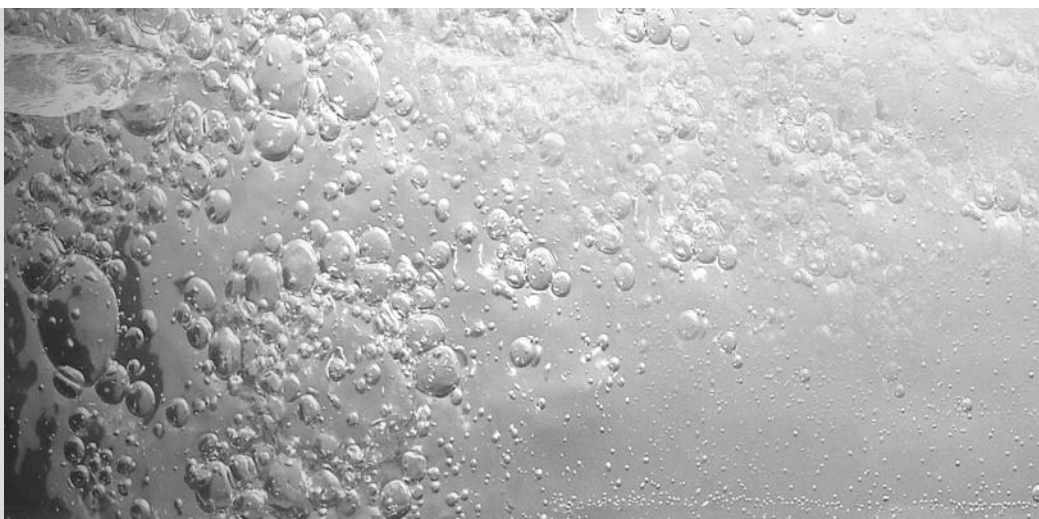


atmoMAX pro, turboMAX pro



VUW 240/2-3 R3
VUW 242/2-3 R3

Notice d'utilisation

atmoMAX pro, turboMAX pro

VUW 240/2-3 R3
VUW 242/2-3 R3

Sommaire

1 Généralités

Sommaire

1	Généralités	2
1.1.	Pour votre information	2
1.1.1	Symboles utilisés	2
1.1.2	Responsabilité	2
1.2	Usage conforme	2
1.3	Identification CE	2
2	Sécurité	3
2.1	Consignes de sécurité	3
2.1.1	Implantation et réglage	3
2.1.2	Odeur de gaz	3
2.1.3	Modifications dans l'environnement de l'appareil de chauffage	3
2.1.4	Matières explosives et très inflammables	3
2.1.5	Inspection	3
2.2	Avertissements	3
2.2.1	Protection anticorrosion	3
2.2.2	Contrôler le niveau d'eau	3
2.2.3	Remplissage de l'installation de chauffage	3
2.2.4	Groupe électrogène de secours	3
2.2.5	Pertes d'étanchéité	3
3	Garantie d'usine	4
4	Commande	5
4.1	Aperçus	5
4.1.1	Éléments de commande	5
4.1.2	LED's	5
4.2	Contrôles avant la mise en service	6
4.2.1	Ouvrir les vannes d'arrêt	6
4.2.2	Contrôler le niveau d'eau	6
4.3	Préparation de l'eau chaude	6
4.3.1	Puisage de l'eau chaude	7
4.4	Fonction de chauffage	7
4.4.1	Régler la température de départ chauffage	7
4.4.2	Régler le régulateur externe	7
4.5	Affichages d'état	7
4.6	Déverrouillage	8
4.7	Mise hors service	8
4.7.1	Désactivation du chauffage	8
4.7.2	Mise hors service intégrale	8
4.8	Entretien et inspection	9
4.9	Protection antigel	9
4.10	Recherches d'anomalies	9
4.11	Remplir la chaudière	9
4.12	Vider la chaudière	10

1 Généralités

1.1 Pour votre information

1.1.1 Symboles utilisés



Attention!

En cas de nonrespect de ces consignes, il existe un danger pour la vie et la santé de personnes et/ou un risque du matérielle.



Conseil!

Ce symbole indique des remarques importantes.

- Ce symbole indique une activité nécessaire.

1.1.2 Responsabilité



Conseil!

Les dommages et les blessures qui résultent du non-respect des présentes instructions de service ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité!

1.2 Usage conforme

Les appareils atmoMAX pro/turboMAX pro de Vaillant sont construits selon les règles de l'art et le niveau actuel de la technique, ainsi qu'en respectant les règles reconnues de la sécurité technique. Toutefois, une utilisation incorrecte ou non conforme peut être à l'origine d'un risque pour la santé, voire la vie de l'utilisateur ou de tierces personnes et/ou avoir des répercussions négatives sur le fonctionnement des appareils et d'autres valeurs matérielles. Les appareils sont prévus pour servir de générateurs de chaleur pour des installations de chauffage central à eau chaude en circuit fermé, ainsi que pour la préparation de l'eau chaude. Un autre usage ou un usage qui en découle est considéré comme non conforme à la destination première de l'appareil. Le fabricant/fournisseur rejette toute responsabilité pour des blessures corporelles et/ou des dommages matériels résultant d'un usage non conforme. La responsabilité incombe dans son intégralité à l'utilisateur. Fait également partie d'un usage conforme le respect des instructions de service et d'installation, ainsi que des conditions d'inspection et de maintenance.

1.3 Identification CE



Avec l'identification CE, il est attesté que les appareils sont conformes aux exigences élémentaires de la directive sur les appareils à gaz (directive 90/396/CEE du Comité) et de la directive sur la compatibilité électromagnétique (directive 89/336/CEE du Comité). Les appareils sont conformes aux exigences élémentaires de la directive relative au rendement (directive 92/42/CEE du Comité).

2 Sécurité

2.1 Consignes de sécurité

2.1.1 Implantation et réglage

L'implantation, les travaux de réglage, ainsi que la maintenance et les réparations des appareils ne doivent être effectués que par une entreprise spécialisée agréée.

2.1.2 Odeur de gaz

Si une odeur de gaz se fait sentir, il convient de respecter les consignes de sécurité suivantes:

- Ne pas actionner d'interrupteur électrique dans la zone de danger,
- Ne pas fumer dans la zone de danger,
- Fermer le robinet d'arrêt du gaz
- Aérer la zone de danger,
- Prévenez la compagnie de gaz.

2.1.3 Modifications dans l'environnement de l'appareil de chauffage

Il est interdit de modifier quoi que ce soit:

- sur l'appareil de chauffage,
- sur les conduites de gaz et d'arrivée d'air, les canalisations d'eau et les lignes de courant,
- sur le conduit d'évacuation des gaz fumés,
- sur la soupape de sécurité pour l'eau de chauffage,
- sur les éléments structurels qui peuvent avoir une influence sur la sécurité de fonctionnement de l'appareil.

2.1.4 Matières explosives et très inflammables

Ne pas utiliser et ne pas stocker de matières explosives ou très inflammables (par exemple de l'essence, du papier, de la peinture) dans la salle d'implantation de l'appareil.

2.1.5 Inspection

Il est nécessaire d'inspecter l'appareil une fois par an. Pour ce faire, prenez contact avec votre revendeur/distributeur. Nous vous recommandons signer un contrat de maintenance/inspection avec votre installateur ou le service après vente de Vaillant.

2.2 Avertissements

2.2.1 Protection anticorrosion

Ne faites pas usage de spray, de solvant, de nettoyant chloré, de peinture, de colle, etc., à proximité de l'appareil. En effet, dans certaines circonstances défavorables, ces substances peuvent provoquer une corrosion, y compris dans le conduit d'évacuation des gaz fumés.

2.2.2 Contrôler le niveau d'eau

Contrôler le niveau d'eau dans l'installation à intervalles réguliers.

2.2.3 Remplissage de l'installation de chauffage

Pour remplir ou réajuster le niveau d'eau dans l'installation de chauffage, vous pouvez utiliser normalement de l'eau de canalisation. Cependant, dans certains cas exceptionnels, la qualité de l'eau laisse fortement à désirer et ne se prête pas au remplissage de l'installation de chauffage (par exemple de l'eau fortement corrosive ou fortement calcaire). Si un tel cas se présente, veuillez vous adresser à votre installateur. Pour la préparation de l'eau chaude, n'utilisez aucun produit d'addition.

2.2.4 Groupe électrogène de secours

Votre installateur agréé a raccordé votre appareil au réseau électrique lors de l'installation. Si vous souhaitez maintenir l'appareil dans un état de fonctionnement au moyen d'un groupe électrogène de secours en cas de panne de courant, les valeurs techniques (tension, fréquence) de ce dernier doivent être compatibles avec celles du réseau électrique et correspondre au moins à l'absorption de puissance de votre appareil. N'hésitez pas à demander conseil auprès de votre installateur agréé.

2.2.5 Pertes d'étanchéité

En cas de pertes d'étanchéité éventuelles au niveau de la canalisation d'eau chaude entre l'appareil et les prises d'eau, fermez immédiatement le robinet d'arrêt de l'eau froide sur l'appareil et faites réparer la perte d'étanchéité par votre installateur.

3 Garantie d'usine

3 Garantie d'usine

1. L'appareil doit avoir été installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. L'appareil doit être muni du label attestant qu'il a été agréé par les instances officielles reconnues en Belgique.
3. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se varierait automatiquement annulée.
4. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie doit être dûment complète, signée et affranchie avant de nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'entre pas en ligne de compte si le mauvais fonctionnement de l'appareil devait être provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans un tel cas, il y aurait facturation de nos prestations et des pièces fournies.

Lorsqu'il y a facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien, celle-ci est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation.

La réparation ou le remplacement des pièces durant la période de garantie n'entraîne pas une prolongation de la dite garantie.

La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque.

Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société.

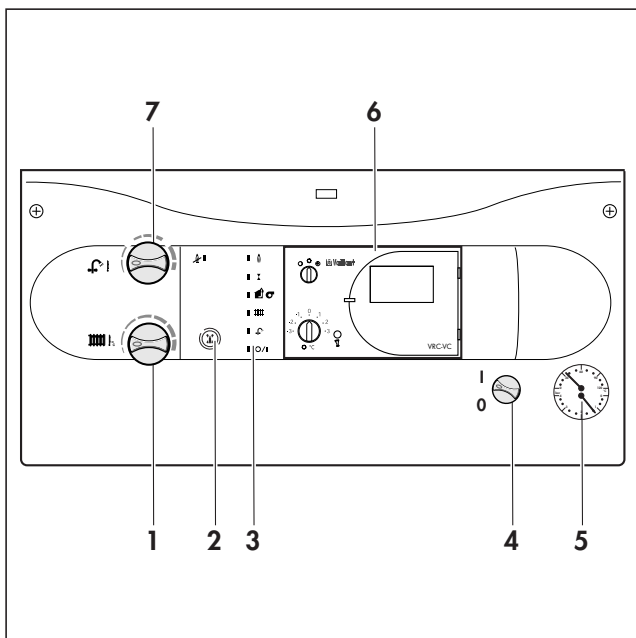


Fig. B.1 Éléments de commande

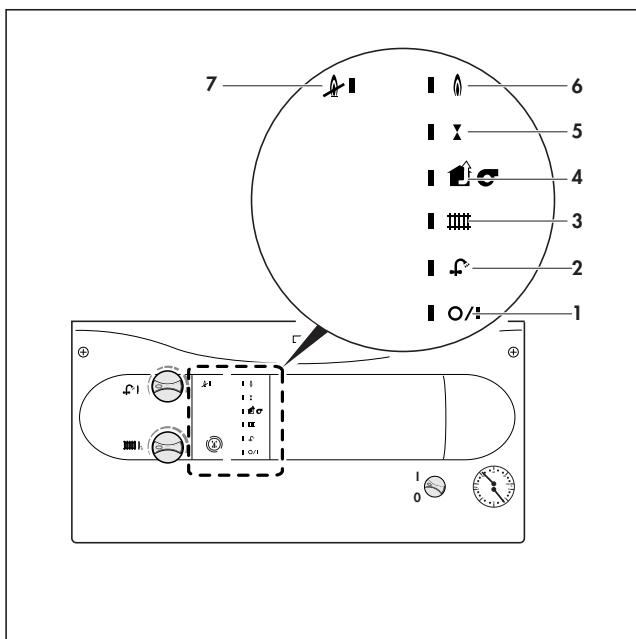


Fig. B.2 Affichages

4 Commande

4.1 Aperçus

4.1.1 Éléments de commande

- 1 Bouton tournant pour le réglage de la température de départ chauffage.
- 2 Bouton de déverrouillage pour remettre à zéro certaines anomalies
- 3 Affichages par diodes électroluminescentes (LED)
- 4 Interrupteur principal pour la mise sous tension et hors tension de l'appareil.
- 5 Le manomètre indique la pression dans l'installation de chauffage.
- 6 Régulateur intégré.
- 7 Bouton rotatif pour le pré-réglage de la température de l'eau chaude.

4.1.2 LED's

Les LED indiquent les états de fonctionnement suivants dans un cas normal d'exploitation :

- 1 allumée: le commutateur principal est enclenché
- 2 allumée: besoin de chaleur requis pour l'eau chaude
- 3 allumée: besoin en eau chaude requis pour le chauffage
- 4 allumée: le système d'évacuation des gaz fumés et amenée d'air de combustion est en ordre, le pressostat à réagit
- 5 allumée: le bloc de gaz est ouvert, l'appareil est morcé
- 6 allumée: le brûleur est disponible pour le chauffage et pour la préparation de l'eau chaude
- 7 allumée: anomalie

Dans tous les autres cas 4.6.

4 Commande

4.2 Contrôles avant la mise en service

4.2.1 Ouvrir les vannes d'arrêt

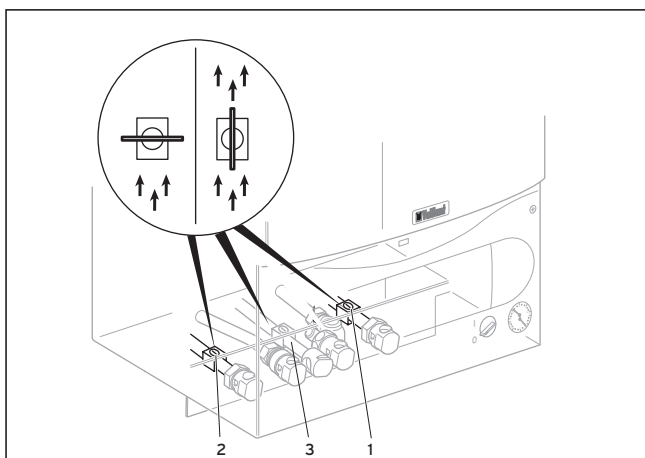


Fig. B.3

Conseil! La vanne d'arrêt de l'eau froide doit être ouverte.

- Ouvrez un robinet de prise d'eau chaude et assurez-vous que de l'eau s'en écoule.
- Vérifiez si les vannes d'arrêt des canalisations de départ et de retour du chauffage (1 et 2) et si la vanne d'arrêt de gaz (3) sont ouvertes.

Conseil! Les vannes d'arrêt des canalisations de départ et de retour du chauffage et la vanne d'arrêt de gaz sont ouvertes lorsque l'encoche correspond avec le sens d'écoulement de l'eau.

4.2.2 Contrôler le niveau d'eau

- Contrôlez le niveau d'eau de l'installation en vous référant au manomètre (4).

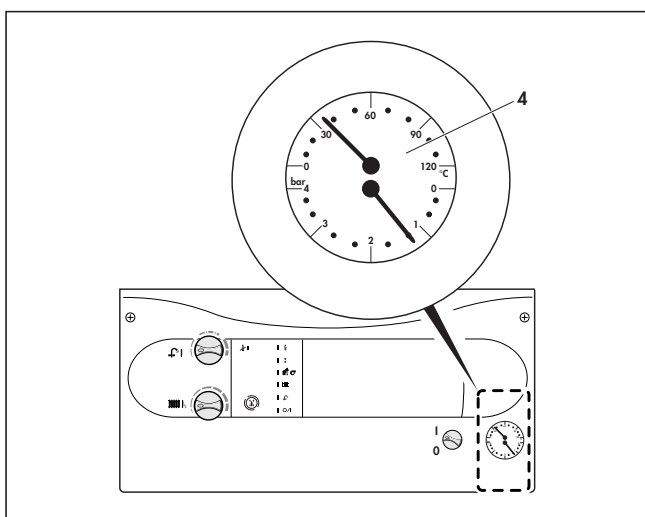


Fig. B.4

De préférence, l'aiguille du manomètre doit se trouver entre 1 et 1,5 bar. Si l'aiguille se trouve au-dessous de 0,8 bar lorsque l'installation est à l'état froid, remplissez de nouveau l'installation.

4.3 Préparation de l'eau chaude

Attention! L'interrupteur principal ne doit être enclenché que si l'installation de chauffage est remplie avec un niveau d'eau suffisant. Sinon la pompe et l'échangeur peuvent être endommagés.

- Tourner l'interrupteur principal (1) sur la position «I».
- Réglez le bouton tournant de pré réglage de la température d'eau chaude (2) sur la température souhaitée:
 - La butée de gauche correspond à environ 35 °C,
 - La butée de droite correspond à environ 65 °C.

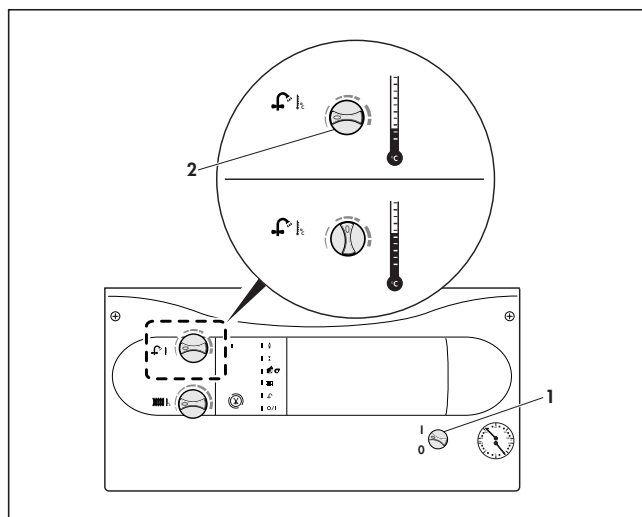


Fig. B.5

Conseil! Pour un degré de dureté de l'eau supérieur à 10°dh (1,79 mol/m³), placer le bouton tournant (2) au maximum sur la position centrale (Fig. B.5).

4.3.1 Puisage de l'eau chaude

En ouvrant un robinet d'eau chaude (3) depuis une prise d'eau (lavabo, douche, baignoire, etc.), l'appareil est mis automatiquement en service, distribuant ainsi de l'eau chaude.

Votre appareil désactive automatiquement la préparation de l'eau chaude à la fermeture du robinet de puisage. Eventuellement, la pompe peut ensuite encore fonctionner pendant quelques instants.

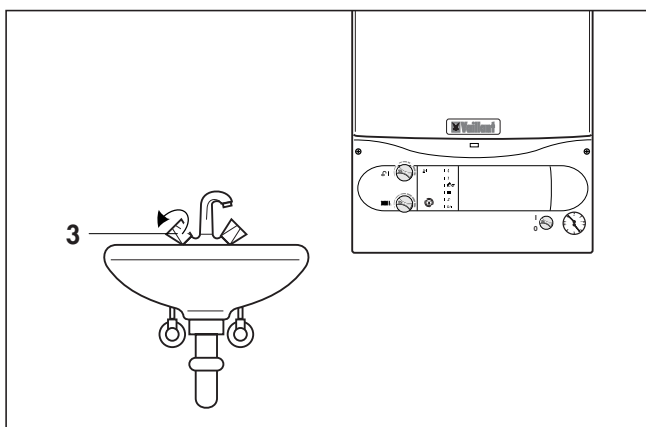


Fig. B.6

4.4 Fonction de chauffage

4.4.1 Régler la température de départ chauffage

- Placer l'interrupteur principal (1) sur la position "I".
- Régler le bouton tournant de réglage de la température de départ chauffage (2) sur la température souhaitée. A cet effet, nous recommandons les réglages suivants:

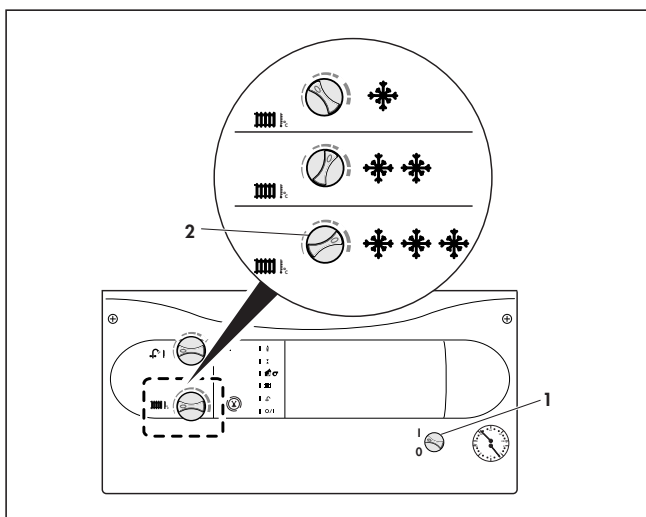


Fig. B.7

- **Position à gauche** pendant les phases de transition - mais ne pas tourner jusqu'à la butée
- **Position centrale** en cas de froid modéré
- **Position à droite** en cas de période de grand froid

4.4.2 Régler le régulateur externe

- Régler le régulateur de la température de la pièce (3, accessoire) et/ou la vanne thermostatique du radiateur (4, accessoire) selon les instructions correspondantes.

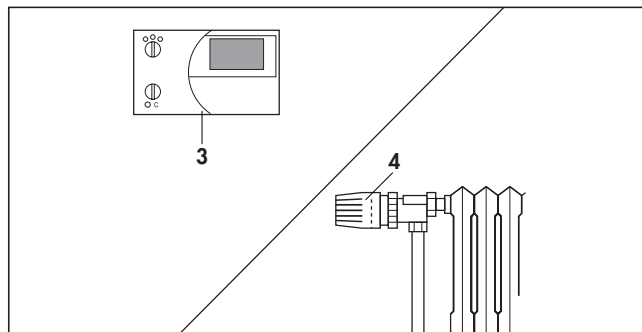


Fig. B.8

Conseil!
Vaillant possède quelques thermostat d'ambiance dans son programme d'accessoires qui vous permettra d'augmenter votre confort. De plus, cette régulation précise et économique vous permettra aussi de ménager votre installation, votre portefeuille, ainsi que l'environnement. Prenez conseil auprès de votre installateur!

4.5 Affichages d'état

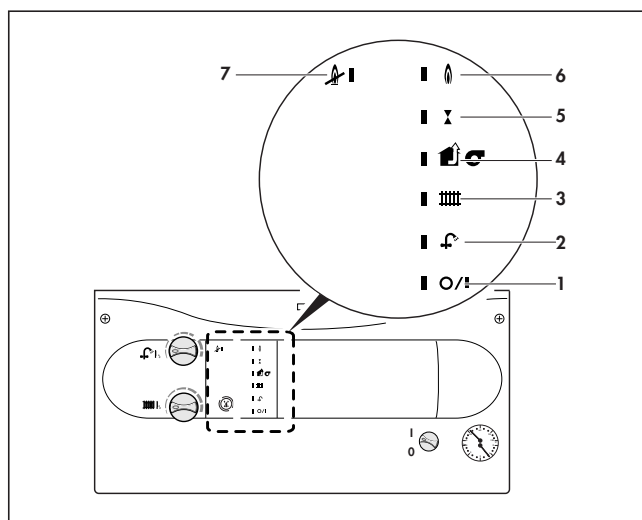


Fig. B.9

Les informations suivantes peuvent être lues sur les LED:

- 1 allumée: l'interrupteur principal est enclenché; l'appareil est opérationnel
éteinte: (lorsque l'interrupteur principal est enclenché): le fusible est défectueux ou il existe une anomalie dans l'alimentation électrique
clignotante: le contact de limitation de la température a réagi
- 2 allumée: besoin de chaleur requis pour l'eau chaude
éteinte: pas de besoin en eau chaude
- 3 allumée: besoin en eau chaude requis pour le chauffage
éteinte: pas de besoin de chauffage

4 Commande

4 allumée: le pressostat a réagi; le système d'évacuation des gaz fumés et amenée d'air de combustion est en ordre

clignotante: le pressostat ne réagit pas; il y a une anomalie dans le système d'évacuation des gaz fumés et amenée d'air de combustion

5 allumée: le bloc de gaz est ouvert, l'appareil est amorcé
clignotante: niveau d'eau insuffisant

6 allumée: le brûleur est en service pour le chauffage ou pour la préparation de l'eau chaude

éteinte: pas de besoin en eau chaude ni en eau de chauffage
clignotante: la sonde de départ ou du retour est interrompue ou n'est pas connectée

7 allumée: anomalies

éteinte: aucune anomalie

clignotante: erreur dans le déroulement du programme

4.6. Déverrouillage

Si une flamme n'apparaît pas dans les 10 secondes qui suivent un besoin en eau chaude ou en eau de chauffage, l'appareil est mis automatiquement hors tension. Après un temps d'attente de 10 secondes, l'appareil essaye de lui-même un nouvel amorçage. Si aucune flamme n'apparaît après la troisième tentative d'allumage, l'appareil signale alors cette anomalie. L'affichage "verrouillage du brûleur" (1) s'allume.

- Dans ce cas, appuyez sur le bouton de déverrouillage (2) et maintenez-le enfoncé pendant environ 1 seconde.



Attention!

Dans ce cas, appuyez sur le bouton de déverrouillage (2) et maintenez-le enfoncé pendant environ 1 seconde. Si après une troisième tentative de déverrouillage, l'appareil reste toujours hors service, veuillez contacter votre installateur ou le service après-vente de Vaillant.

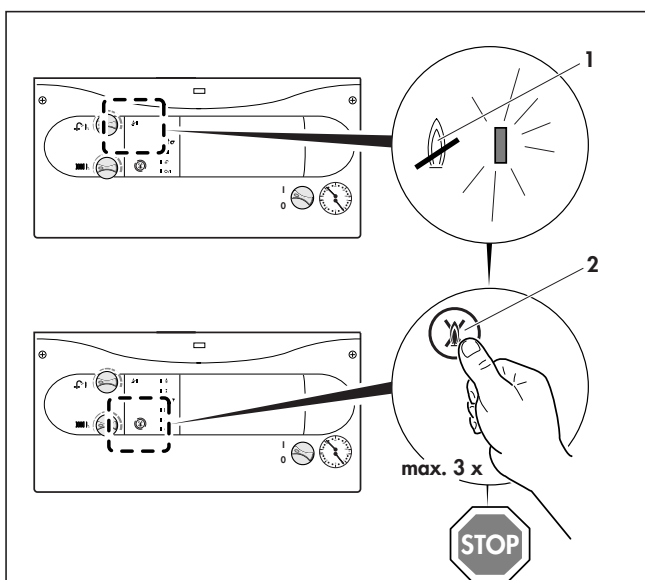


Fig. B.10

4.7 Mise hors service

4.7.1 Désactivation du chauffage

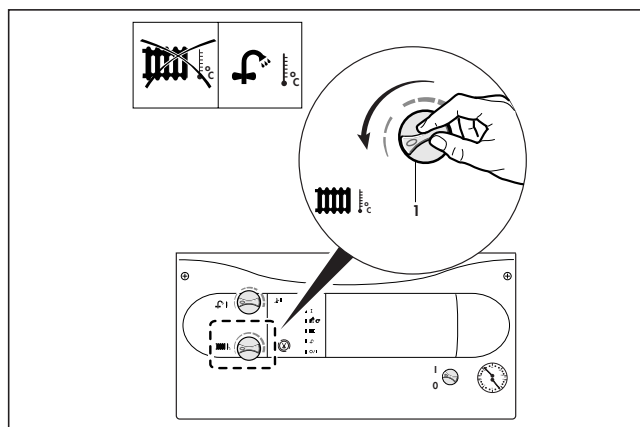


Fig. B.11



Conseil!

Vous pouvez par exemple arrêter la fonction de chauffage en été; toutefois, la préparation de l'eau chaude* restera toujours en service.

- Pour ce faire, tournez le bouton tournant de réglage de la température de départ chauffage (1) sur la butée de gauche.

4.7.2 Mise hors service intégrale

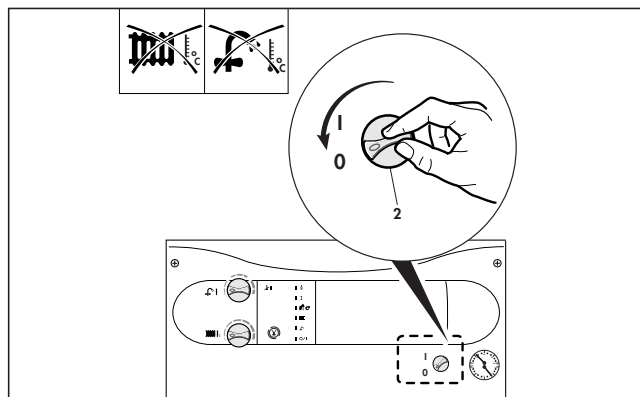


Fig. B.12

Pour une mise hors service intégrale, désactivez aussi bien le système de chauffage que celui de la préparation de l'eau chaude.

- Pour ce faire, placez le bouton tournant (2) sur la position «0».



Conseil!

En cas de mise hors service pendant une période prolongée (par exemple pendant les vacances), il est également recommandé de fermer le robinet d'arrêt de gaz, ainsi que le robinet d'arrêt de l'eau froide. Dans ce contexte, tenez également compte des remarques sur la protection antigel

4.8 Entretien et inspection

Nettoyez l'habillage de votre appareil avec un chiffon humide et un peu de savon. N'utilisez pas de récurant ni de nettoyant qui pourrait endommager le revêtement ou les armatures en plastique.

L'appareil doit être soumis à un contrôle et à un entretien au moins une fois par an, ce travail devant être effectué par un installateur agréé. Pour un entretien régulier, nous vous conseillons de signer un contrat de contrôle et de maintenance avec votre installateur ou avec Vaillant.

4.9 Protection antigel

Si vous devez vous absenter pendant une période de gel, veillez à ce que l'installation de chauffage reste en service et que les pièces soient suffisamment tempérées.

Votre appareil est équipé d'une fonction antigel : si la température de départ chauffage descend au-dessous de 5 °C et que l'interrupteur principal est enclenché et le robinet de gaz ouvert, l'appareil se met automatiquement en service et chauffe le circuit interne à 30 °C environ.

Attention!
Une circulation de toute l'installation de chauffage ne peut pas être assurée.

Assurez-vous que l'appareil se désactive automatiquement par l'intermédiaire des dispositifs de surveillance intégrés en cas d'anomalie correspondante, par exemple une interruption de l'approvisionnement énergétique (gaz ou électricité) ou en cas d'anomalies survenant dans le système d'évacuation des gaz fumés et amenée d'air de combustion.

Attention!
La protection antigel et les dispositifs de surveillance ne peuvent fonctionner qu'à la condition que l'interrupteur principal de l'appareil soit positionné sur "I" et qu'aucune coupure de courant ne se produise sur le réseau électrique.

Une autre possibilité pour la protection antigel consiste à purger complètement l'appareil et l'installation de chauffage.

4.10 Recherches d'anomalies

Si votre appareil Vaillant connaît des problèmes de fonctionnement, veuillez vérifier les points suivants:

1. L'appareil ne se met pas en service

- l'alimentation en gaz est-elle accordée?
- l'alimentation en eau est-elle assurée?
- le niveau d'eau est-il suffisant?
- l'alimentation en courant est-elle sous tension?
- l'interrupteur principal est-il enclenché? (position de l'interrupteur sur "I")
- y-a-t-il une anomalie à l'allumage?

2. La préparation de l'eau chaude en ordre fonctionne normalement, mais le chauffage ne se met pas en service

- Besoin en chaleur requis par le régulateur externe?

Attention!
Si votre appareil ne fonctionne toujours pas parfaitement, veuillez contacter votre installateur ou le service après-vente de Vaillant.

4.11 Remplir la chaudière

Pour garantir le fonctionnement irréprochable de l'installation de chauffage, il est nécessaire de maintenir l'eau à une certaine pression (≥ 1 bar). Si l'aiguille du manomètre descend au-dessous de cette valeur, vous devez absolument ajouter de l'eau dans l'installation.

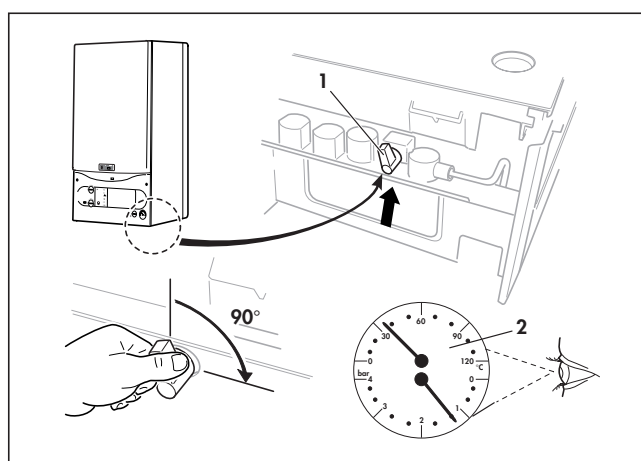


Fig. B.13

Attention!
Pour remplir l'installation de chauffage, n'utilisez que de l'eau propre de canalisation. Il est interdit d'ajouter des produits chimiques ou des produits antigel!

Pour le remplissage de l'installation, veuillez procéder comme suit:

- Ouvrez toutes les vannes thermostatiques de l'installation.
- Tournez lentement les robinets de remplissage de l'installation (à prévoir par l'installateur) et procédez au remplissage d'eau jusqu'à ce que le niveau d'eau requis soit atteint (2).
- Fermez les robinets de remplissage.
- Purger l'air qui se trouve dans les radiateurs de l'installation de chauffage.
- Vérifiez une nouvelle fois la pression de l'eau (et répétez la procédure de remplissage le cas échéant).

4 Commande

4.12 Vider la chaudière

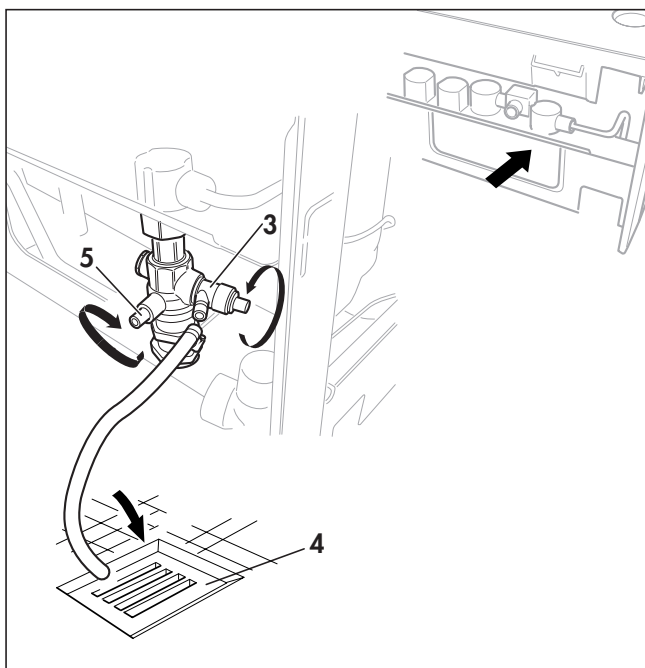


Fig. B.14

- Fixez un tuyau souple au point de vidage (3) de l'installation.
- Amenez l'extrémité libre du tuyau à un conduit d'évacuation adapté (4).
- Fermez les robinets de maintenance (5).
- Ouvrez le robinet de vidange.
- Ouvrez les purgeurs d'air sur les radiateurs en commençant par le radiateur situé le plus en hauteur et en poursuivant l'opération du haut vers le bas.
- Lorsque toute l'eau s'est écoulée de l'installation, refermez les purgeurs d'air des radiateurs ainsi que le robinet de vidage.

N.V. Vaillant S.A.

Rue Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos ■ Tel. 02/334 93 00
Fax 02/334 93 19 ■ www.vaillant.be ■ info@vaillant.be

834048_40 BE R3 02 2004 Sous réserve de modifications · Wijzigingen voorbehouden · Änderungen vorbehalten